

Arrêté du 15 juillet 2024 fixant la liste des professeurs d'éducation physique et sportive hors classe de l'académie d'Aix-Marseille bénéficiant d'une promotion à la classe exceptionnelle

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État

Vu le décret n°80-627 du 04/08/1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive

Arrête :

Article 1 : Les professeurs d'éducation physique et sportive hors classe dont les noms suivent, sont nommés au grade de la classe exceptionnelle à compter du 1^{er} septembre 2024

MAUTRET	GILLES
SIMONNET	EVELYNE
BRUNA	JACQUES
PERGE	CLAUDE
BOUVIER	NATHALIE
CHELLE	ISABELLE
ROBINEAU	CECILE
MAIRE	FREDERIC
VERGE	SEBASTIEN
BRUNET	VALERIE
SANGUINETTI	ISABELLE
LUNETEAU	SYLVIE
VERDURE	CHRISTINE
PACHOLSKI	ISABELLE
PONTRE	STEPHANE
SARDA	OLIVIER
DE MEO	CHRYSTELE
GRANDIN-MARTIN	LAURENCE
CHAILLAN	LIONEL
CHABAUD	ELODIE
JEROME	FRANCK
VIVALDI	SYLVIA
DI FOLCO	PIERRE
BOURBON	JEAN-MICHEL
IONATI	ERIC

LAMOUR	CHRISTELLE
LECAS	THIERRY
SOL DELBOS	CHRISTINE
LUTZ	PHILIPPE
LANTA	DANIEL
SPARANO	CHRISTOPHE
ALIVON	LAURENT
MARCHI	BERTRAND

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille